



Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Aujourd'hui, l'ADEME au côté de ses partenaires va plus loin dans son accompagnement en soutenant les acteurs de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur qui s'engagent dans la voie d'une alimentation plus durable à travers le lancement et l'animation d'un réseau de lutte contre les pertes et gaspillages. Ce réseau va permettre à des acteurs de la production, de la transformation, de la distribution et de la consommation de s'engager dans une dynamique commune de progrès ; à coopérer, à co-construire des solutions nouvelles et partagées de lutte contre les pertes et gaspillage alimentaire.

Sensibiliser à la valeur de l'alimentation à travers le travail de l'agriculteur, le produit de la terre, la question de l'accès à la nourriture mais aussi faire émerger des synergies entre les producteurs, transformateurs, distributeurs et consommateurs d'un territoire sont quelques-unes des principales attentes que l'ADEME a de ce réseau.

Soutenir en coopération les actions contribuant à diminuer les pertes et gaspillage alimentaire est un des piliers d'une alimentation plus durable. Soutenir une alimentation plus durable, c'est soutenir des pratiques alimentaires qui visent à nourrir les êtres humains en qualité et en quantité suffisante, aujourd'hui et demain, dans le respect de l'environnement. L'objectif de ce réseau est in fine de permettre l'émergence de projets ambitieux de lutte contre le gaspillage alimentaire impliquant l'ensemble des acteurs de la filière de l'alimentation (producteurs, transformateurs, distributeurs et consommateurs) ainsi que des projets avec un impact territorial conséquent.

La transition écologique et énergétique amène des évolutions profondes et nécessaires de notre société. Les solutions qu'apportent les acteurs locaux qui s'engagent à lutter ensemble contre les pertes et gaspillage alimentaires sont essentielles. Avec ce réseau d'acteurs engagés, l'ADEME souhaite contribuer avec énergie, avec les acteurs économiques et institutionnels, à accélérer les solutions offertes du champ à l'assiette pour déployer une transition bénéfique pour tous en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Pour en savoir plus :

- [INFOGRAPHIE] Industries agroalimentaires – Moins de gaspillage pour plus de performance
- Bilan de l'opération « 1000 écoles et collèges contre le gaspillage alimentaire »
- Infographie « Le gaspillage alimentaire dans la restauration collective »
- Boîte à outils pour le diagnostic du gaspillage alimentaire en restauration collective
- Démarche Maison Gourmande et Responsable
- Nos expertises sur le site de l'ADEME : « Réduire le gaspillage alimentaire »
- Site Internet « Ça suffit le gâchis ! »
- [OPTIGEDE] - Retours d'expériences Alimentation et gaspillage en restauration

L'ADEME EN BREF

L'AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE (ADEME) PARTICIPE A LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES DANS LES DOMAINES DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE. ELLE MET SES CAPACITÉS D'EXPERTISE ET DE CONSEIL À DISPOSITION DES ENTREPRISES, DES COLLECTIVITÉS LOCALES, DES POUVOIRS PUBLICS ET DU GRAND PUBLIC, AFIN DE LEUR PERMETTRE DE PROGRESSER DANS LEUR DÉMARCHÉ ENVIRONNEMENTALE. L'AGENCE AIDE EN OUTRE AU FINANCEMENT DE PROJETS, DE LA RECHERCHE À LA MISE EN ŒUVRE ET CE, DANS LES DOMAINES SUIVANTS : LA GESTION DES DÉCHETS, LA PRÉSERVATION DES SOLS, L'EFFICACITÉ ÉNERGETIQUE ET LES ÉNERGIES RENOUVELABLES, LES ÉCONOMIES DE MATIÈRES PREMIÈRES, LA QUALITÉ DE L'AIR, LA LUTTE CONTRE LE BRUIT, LA TRANSITION VERS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE.

L'ADEME EST UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC SOUS LA TUTELLE CONJOINTE DU MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE ET DU MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION.

WWW.ADEME.FR @ADEME